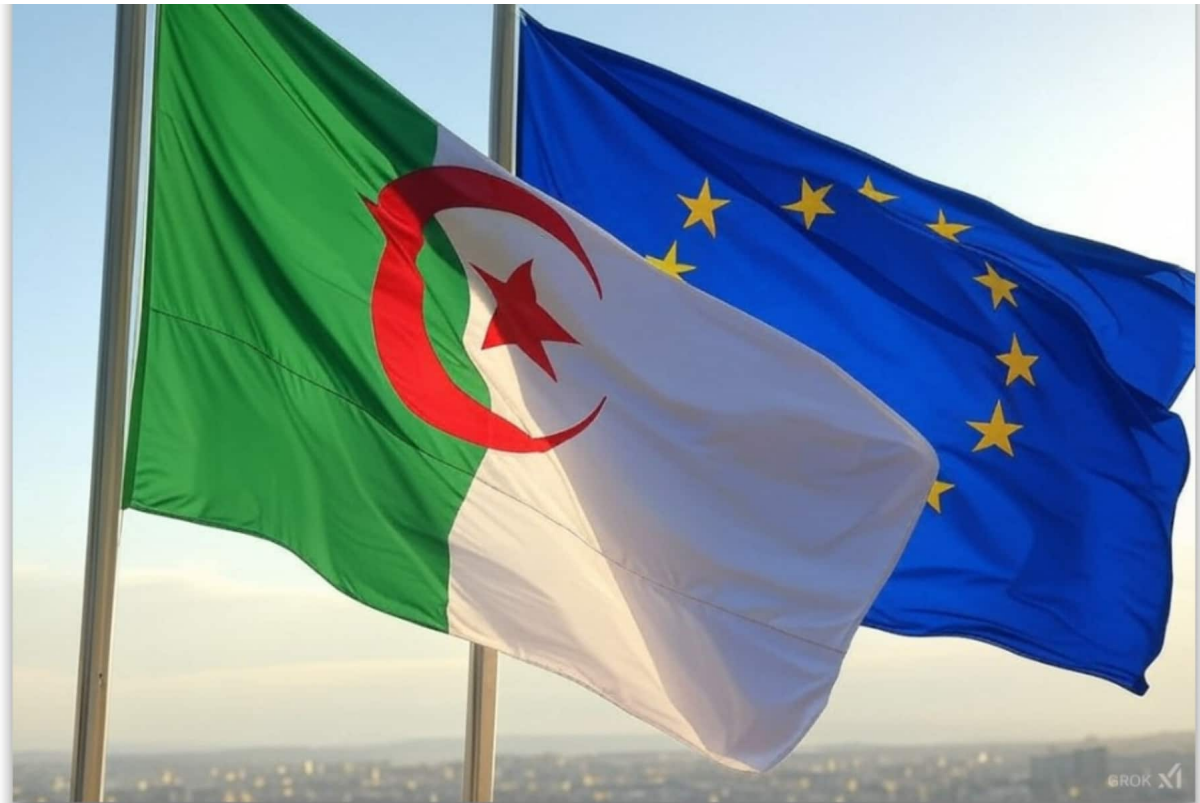


Accord d'association Algérie / Union Européenne, c'est fini ?

écrit par Juvénal de Lyon | 10 août 2025





Tebboune va piller « les chances pour la France » résidant dans notre pays. Il a décidé de nous appauvrir tant il a de ressentiment envers Macron, Retailleau et les Français !

Il veut, par toutes sortes de stratagèmes, nous affaiblir et se venger d'une colonisation fantasmée et obsessionnelle.

Erdogan et les ottomans devraient être sur leur garde... Cet ogre de papier est tellement insatiable de vengeance recuite !

Juvénal

Accord d'association Algérie – Union européenne, c'est la fin ?

4 août 2025 par Damy. Rahman

L'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, entré en vigueur en septembre 2005, fait l'objet de contestations de plus en plus ouvertes à Alger. L'ancien ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali, appelle désormais à une rupture nette de ce cadre juridique, qu'il estime désavantageux pour l'économie nationale. La position européenne reste inflexible, et

une procédure d'arbitrage a été enclenchée à la mi-juillet par la Commission européenne.

Signé en 2002 et appliqué depuis 2005, l'accord d'association régit les relations économiques, commerciales et politiques entre l'Algérie et l'Union européenne. Il repose notamment sur la mise en œuvre progressive d'une zone de libre-échange, assortie d'un démantèlement tarifaire à sens unique en faveur des produits européens.

Pour Ferhat Aït Ali, cet accord n'a pas produit les effets escomptés. [Dans un entretien accordé au journal Echourouk le 3 août](#), il estime que l'Algérie a supporté un coût fiscal et industriel élevé, sans bénéficier d'un retour équivalent en termes d'investissements ou de transferts technologiques. Il rappelle avoir lui-même, lorsqu'il était ministre, menacé de dénoncer l'accord face au refus de Bruxelles d'accepter l'instauration d'une taxe compensatoire sur certaines importations.

Arbitrage européen et lecture juridique

Le 15 juillet 2025, la Commission européenne a déclenché une procédure d'arbitrage contre l'Algérie. Bruxelles reproche à Alger d'avoir introduit des restrictions jugées incompatibles avec les engagements contractuels de l'accord d'association, en particulier en matière d'accès au marché et d'investissement.

Du point de vue juridique, Ferhat Aït Ali reconnaît que le texte est clair : l'accord ne prévoit pas de clause de révision, mais uniquement des mécanismes d'application ou de résiliation. [L'arbitrage engagé s'appuiera donc sur l'interprétation stricte des articles signés, sans prise en compte des considérations économiques ou politiques invoquées par Alger.](#)

Risques économiques et asymétrie commerciale

La critique centrale formulée par l'ancien ministre porte sur le déséquilibre structurel de l'accord. L'Algérie a ouvert son marché à l'Union européenne sans contrepartie tangible sur les plans industriel, technologique ou logistique. Le déficit commercial bilatéral s'est creusé au fil des années, alors que les IDE européens en Algérie sont restés limités.

Aït Ali considère que l'accord a entravé la mise en place d'une politique industrielle cohérente, en exposant le tissu productif local à une concurrence européenne non régulée. Il affirme que les avantages juridiques accordés à l'UE dans le cadre de l'accord lui permettent d'interférer indirectement dans certaines décisions de politique intérieure.

Ferhat Aït Ali propose une sortie formelle

La position de Ferhat Aït Ali s'écarte de la prudence institutionnelle affichée jusque-là par Alger. Il estime qu'une sortie formelle de l'accord est juridiquement possible et politiquement nécessaire. Selon lui, continuer à espérer une révision équitable de l'accord revient à entretenir une illusion, dans la mesure où l'UE n'a aucun intérêt à remettre en cause un cadre qui lui est favorable.

Cette hypothèse de sortie soulève toutefois des enjeux diplomatiques et commerciaux sensibles. Une rupture pourrait affecter les relations bilatérales dans des secteurs stratégiques, comme l'énergie, la sécurité ou la mobilité. Elle pourrait également entraîner des mesures de rétorsion de la part de Bruxelles. <https://observalgerie.com/2025/08/04/economie/accord-dassociation-algerie-union-europeenne-cest-la-fin/> Juvénal

Revenez vite...L'Algérie lance un appel à sa diaspora



L'Algérie lance un appel à sa diaspora pour développer la filière automobile

9 août 2025 par **Damy. Rahman**

Le ministère algérien de l'Industrie a annoncé le lancement d'une campagne nationale visant à mobiliser la diaspora algérienne pour constituer un Conseil national d'expertises dans le domaine de l'automobile et de la fabrication de pièces de rechange.

La structure aura pour mission de définir un cadre technique et réglementaire destiné à soutenir une industrie performante et conforme aux standards internationaux. Cette initiative s'inscrit dans la politique industrielle du président Abdelmadjid Tebboune, qui mise sur le développement d'une industrie mécanique nationale intégrée.

Le ministère veut capitaliser sur les savoir-faire

techniques et scientifiques des Algériens établis dans le pays comme à l'étranger pour créer un socle de compétences capable d'accompagner la modernisation du secteur. Le slogan retenu – « Avec des compétences algériennes, nous construisons une véritable industrie mécanique » – traduit la volonté d'ancrer le projet dans une logique de souveraineté technologique.

Des travaux préparatoires déjà menés

Avant cet appel, le ministère de l'industrie a organisé plusieurs rencontres de concertation avec les professionnels de l'automobile et des pièces de rechange. Ces échanges ont conduit à la création de groupes de travail spécialisés, chargés d'identifier les besoins du secteur et de proposer des recommandations stratégiques. Ces travaux préliminaires ont permis de définir les bases techniques et réglementaires nécessaires à une intégration industrielle plus poussée.

Le Conseil national d'expertises sera chargé d'élaborer un référentiel national d'intégration industrielle. Ce document encadrera les normes techniques et réglementaires applicables aux acteurs de la filière. Il accompagnera également les industriels dans l'atteinte d'objectifs d'intégration élevés, tout en veillant à la conformité des produits avec les normes internationales.

Ce rôle couvrira autant la définition des standards que l'appui aux entreprises dans leur mise en œuvre, afin de faciliter l'accès des productions nationales aux chaînes de valeur mondiales.

Une mobilisation ciblée de la diaspora

Le ministère invite les ingénieurs, techniciens et experts algériens de la diaspora à soumettre leur candidature via une plateforme dédiée. L'objectif est de

capter les compétences acquises à l'étranger pour accélérer le transfert de technologies, renforcer les capacités locales et combler les manques dans certaines spécialités industrielles.

Économie : L'Algérie lance un appel à sa diaspora pour développer son industrie automobile.

À la recherche de talents, d'experts, d'ingénieurs et de techniciens algériens, le ministère de l'industrie est prêt à recevoir vos candidatures sur cette plateforme dédiée : <https://industrie.gov.dz/plateforme-ami/en/>

Les voitures Alfa Romeo bientôt fabriquées en Algérie <https://x.com/UnionAlgerienne/status/1953839346798215326>?

En créant un organe consultatif de haut niveau, l'Algérie entend passer d'un modèle centré sur l'assemblage à une filière complète intégrant la conception, la fabrication de composants et l'innovation technologique. L'objectif affiché est de satisfaire la demande interne tout en positionnant le pays sur les marchés

d'exportation. <https://observalgerie.com/2025/08/09/economie/lalgerie-lance-un-appel-a-sa-diaspora-pour-developper-la-filiere-automobile/>

Juvénal de Lyon / LIBEREZ BOUALEM SANSAL